



Monsieur Le Maire  
Rémi LUCET  
HOTEL DE VILLE  
Grande rue  
78850 THIVERVAL-GRIGNON

Votre contact : Laura Suzzoni - Chargée de communication  
01 30 64 37 80 – relationdeservice@cafyvelines.cnafmail.fr

Date : Juillet 2017

Objet : **Allocation de rentrée scolaire : information des familles**

Monsieur le Maire,

Pour permettre aux familles de faire face aux dépenses liées à la rentrée des classes, la Caf des Yvelines verse, sous condition de ressources, l'Allocation de rentrée scolaire (Ars).

**Pour les enfants de 6 à 15 ans, l'Ars est versée automatiquement fin août.**

**Pour les enfants de 16 à 18 ans, qui ne sont pas soumis à l'obligation scolaire, l'envoi d'un certificat de scolarité a été remplacé depuis 2014 par une déclaration en ligne, accessible dès le début du mois de juillet sur [caf.fr](http://caf.fr) (espace « Mon compte »), pour permettre aux familles de bénéficier du paiement de l'Ars dès la fin du mois d'août.**

Pour informer les familles, vous trouverez, ci-joint des exemplaires de l'affiche allocation de rentrée scolaire 2017.

Le service communication de la Caf des Yvelines se tient à votre entière disposition si vous souhaitez, par exemple, recevoir d'autres affiches ou des supports dématérialisés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Elodie CLAIR  
Directeur général



2 avenue des Prés - BP 17  
78184 St Quentin  
Yvelines cedex